

SAGE Marque-Deûle

Réunion de la Commission thématique n°2 « Reconquête et mise en valeur des milieux naturels »

Le 16 janvier 2012 à 14h00 - Lille Métropole Communauté urbaine

Ordre du jour :

1. Présentation générale du SAGE Marque-Deûle
 - a. Présentation du territoire
 - b. Présentation de la gouvernance/des équipes
2. Règles de l'animation (MD Conseil)
3. Qu'est ce qu'un SAGE
 - a. Procédures et grandes étapes de l'élaboration d'un SAGE
 - b. Portée réglementaire
4. Le SAGE Marque Deûle
 - a. Les deux phases de la mission
 - b. Les enjeux du SAGE Marque-Deûle
5. Préparation de l'état des lieux : collecte des données
6. Prochaine étape : commission de travail

Participants :

La liste des participants et de diffusion est indiquée en page finale (pages 6 et 7)

La présentation au format PDF est annexée au présent compte-rendu.

PRÉAMBULE

Mot d'accueil du Président de la commission thématique : M. GRIMONPREZ (Président de la Commission Locale de l'Eau).

Tour de table de présentation des participants.

La cellule d'animation (M. BUSY) présente l'ordre du jour de la commission.

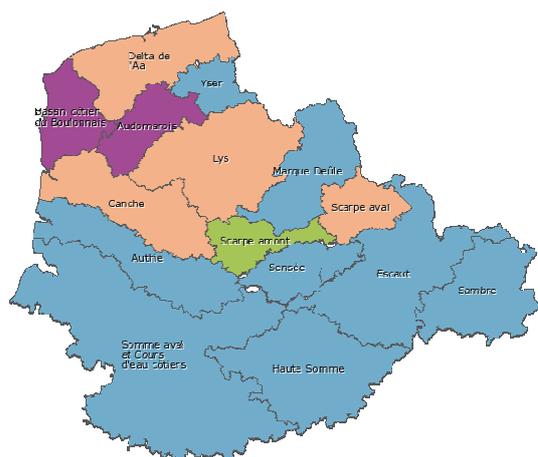
C'est la première fois que la commission thématique n°2 se réunit avec des membres extérieurs de la Commission Locale de l'Eau.

RELEVÉ DE LA RÉUNION

SAGE Marque-Deûle

La cellule d'animation présente le contexte général autour du SAGE Marque-Deûle : l'état d'avancement des SAGE du bassin Artois Picardie, le périmètre du SAGE et les principaux constats territoriaux, la gouvernance du SAGE, les commissions thématiques, la structure porteuse et la cellule d'animation, les prestataires retenus dans le cadre de la présente mission d'élaboration du SAGE : le bureau d'études SAFEGE, en groupement avec MD Conseil.

La Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Pas de Calais (DDTM 62) a indiqué lors de la Commission thématique n°3 que la carte d'état d'avancement des SAGE en Artois Picardie doit être mise à jour. Le SAGE de la Canche a été mis en œuvre depuis février 2011. Ci-après la mise à jour.



Nom du SAGE ↕	Etat d'avancement	
Audomarois	Première révision	■
Authie	Élaboration	■
Bassin côtier du Boulonnais	Première révision	■
Canche	Mis en œuvre	■
Delta de l'Aa	Mis en œuvre	■
Escaut	Élaboration	■
Haute Somme	Élaboration	■
Lys	Mis en œuvre	■
Marque Deûle	Élaboration	■
Sambre	Élaboration	■
Scarpe amont	Instruction	■
Scarpe aval	Mis en œuvre	■
Sensée	Élaboration	■
Somme aval et Cours d'eau côtiers	Élaboration	■
Yser	Élaboration	■

(source : Gest'eau extrait 20/01/2012)

Règles de l'animation

La présence de M. DEREUX de MD Conseil permettra d'encadrer la commission grâce à son rôle d'animateur de la réunion:

Des règles du jeu sont énoncées afin d'optimiser le déroulement de la réunion et faciliter sa restitution.

Pas de remarque complémentaire.

Rappels sur la démarche SAGE

SAFEGE rappelle le contexte réglementaire de la démarche d'un SAGE.

Le Service Public de Wallonie (SPW) indique que l'état d'avancement de telles démarches en Wallonie n'est pas aussi abouti qu'en France. La concertation locale par exemple n'existe pas, les démarches étant centralisées à l'échelle de la Région Wallonne.

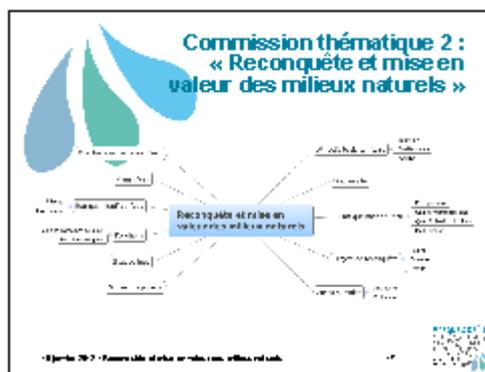
Préparation du rapport d'état des lieux (EDL)

SAFEGE explique la méthodologie de travail des commissions thématiques pour l'élaboration de ce rapport.

SAFEGE présente le plan général provisoire et le rendu contractualisé pour la première phase.

SAFEGE présente sous la forme de graphique les principales idées issues des échanges réalisés lors de la réunion d'installation de la commission thématique n°2 en 2011 en présence des seuls membres de la CLE.

MD Conseil sollicite les membres de la réunion pour réagir sur le graphique.



Collecte de données

SAFEGE recadre les données recherchées dans le contexte d'un plan provisoire du rapport d'état des lieux.

MD Conseil sollicite les membres de la réunion pour préciser les données disponibles en rapport avec le thème de la commission.

Il existe un zonage des zones humides à l'échelle du périmètre du SDAGE. Cependant, une déclinaison locale doit être menée en parallèle de la prestation du bureau d'études : définition, délimitation et caractérisation des zones humides. La cellule d'animation du SAGE (Lille Métropole) assurera cette mission en parallèle des travaux du bureau d'études.

L'association Environnement Développement Alternatif (EDA) demande si la convention RAMSAR sera prise en compte pour la définition d'une zone humide.

La cellule d'animation indique que les orientations de la convention RAMSAR sont intégrées à la définition réglementaire et française des zones humides.

L'association Nord Nature indique qu'il faudra privilégier les micro-zones humides et les haies comme actions de compensation des pressions d'aménagement.

MD Conseil rappelle que quelques questionnaires préparatoires à l'attention des participants des commissions thématiques ont été retournés. Il sollicite la Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Pas-de-Calais (DDTM 62) pour préciser ses attentes.

La DDTM 62 précise qu'elle sera attentive à l'homogénéité des décisions du SAGE Marque-Deûle avec les SAGE voisins.

Le service Espaces Naturels Sensibles (ENS) du Conseil Général du Nord (CG59) indique que la démarche du SAGE est une opportunité de faire partager une bibliothèque de références des connaissances du territoire.

La cellule d'animation précise que les SAGE sont effectivement le lieu de rencontre des acteurs et cela permet de tisser des liens techniques entre les acteurs de l'eau.

Le service ENS rappelle qu'il ne faut pas confondre zones humides et Zones Naturelles à Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF), ces dernières ne sont pas protégées et restent des espaces d'inventaires faunistiques et floristiques.

La Mairie de Hem indique qu'il existe une zone humide sur la commune. Aucune valorisation n'est possible pour l'instant puisqu'il existe un défaut d'entretien de la Marque, cours d'eau coulant au sein de la zone humide.

Le Syndicat Mixte Espace Naturel Lille Métropole (ENLM) entretient jusqu'au miroir les voies et plans d'eau, entretient les berges et la ripisylve. Il ne gère donc pas l'eau. La Marque est gérée pour sa partie amont par la CC Pays de Pévèle et pour sa partie aval par Lille Métropole.

L'Agence Urbanisme dispose d'inventaires des milieux écologiques depuis 1992 jusqu'à 2006. Une expertise écologique des trames vertes et bleues et le rôle fonctionnel des cours d'eau est en cours jusqu'en juin. Un travail de recensement de la couverture végétale est en cours à partir de photos aériennes. Les éléments de l'état initial de l'étude du SCOT métropolitain pourront être fournis au bureau d'études.

La Fédération de Pêche du Nord dispose d'analyses ponctuelles issues de son suivi de la qualité des cours d'eau.

La cellule d'animation indique à la Chambre d'Agriculture de Région qu'il sera opportun de transférer au bureau d'études des éléments descriptifs des pratiques culturelles locales pour améliorer la connaissance du milieu agricole du secteur.

L'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA) dispose d'inventaires issus des campagnes de pêche électrique sur la Marque et sur la Deûle. L'ONEMA dispose de données sur le contrôle de bandes enherbées.

La Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin (CAHC) dispose d'études hydrauliques, modélisations hydrauliques et des études faune flore sur deux cours d'eau non domaniaux (le Filet Morand et le Courant de la Motte).

Noréade dispose des Schémas Directeurs d'Assainissement (SDAss) et des zonages d'assainissement, ainsi que des diagnostics de système.

L'ENLM dispose de beaucoup d'études anciennes et récentes d'inventaires faune-flore. Les anciens inventaires permettent tout de même d'apprécier l'appauvrissement ou l'enrichissement du territoire.

L'association Nord Nature propose de consulter les documents disponibles auprès du Conservatoire des Sites Naturels du Nord Pas de Calais.

L'association EDA dispose d'une mémoire du territoire.

La Communauté d'Agglomération Lens Liévin (CALL) dispose des documents réglementaires d'assainissement (SDAss, zonage d'assainissement, diagnostics), mais aussi des études sur la Souchez. La CALL sera le relais auprès des associations du territoire. Une question est posée sur le cours d'eau Flot de Wingles dont l'amont est concerné par le SAGE de la Lys. La partie aval est-elle prise en compte dans le SAGE Marque-Deûle ?

Le SAGE s'intéresse à l'ensemble des cours d'eau, y compris ceux entre deux SAGE.

La Communauté d'Agglomération de l'Artois dispose d'études en rapport avec le service éco-gardes. Cependant, il faudra se rapprocher des chefs de services de la communauté.

SAFEGE indique qu'un site extranet sera ouvert dans le cadre de l'étude. Il permettra aux membres ayant participé à la réunion d'accéder aux documents et de déposer les études numérisées à l'attention de SAFEGE. Ci-après le lien : http://extranets.safege.fr/extranets/extranet_0171.nsf.

Le Président indique que la prochaine réunion se déroulera dans les locaux de Lille Métropole, le 12 mars 2012 à 14h.

Mot de clôture du Président.

Liste des participants :

Nom / Rôle ¹	Société / organisme / collectivité / unité	Présent	Excusé	Diffus.
IVANOVA Radostina	Agence de Développement Urbain de Lille Métropole	X		X
BERQUET Sandrine	Agence de l'Eau Artois-Picardie	X		X
RICHARD Jérôme	Communauté d'Agglomération de l'Artois	X		X
DAVOINE Bernard	Mairie de Wavrin		X	X
VINCENT Matthieu	Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA) de Roubaix	X		X
DAUTRICOURT Matthieu	Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA) de Roubaix	X		X
GLACET Jean-Marie	Chambre d'Agriculture de Région	X		X
HOTTEBART David	Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin	X		X
CAILLIEZ Annie	Chambre Nationale de la Batellerie	X		X
CHAMPIRE Christian	Communauté d'Agglomération Lens Liévin	X		X
DOUCHE Christine	Communauté d'Agglomération Lens Liévin	X		X
DEVINCK Vincent	Communauté d'Agglomération Lens Liévin	X		X
HAUSSE Bruno	Lille Métropole	X		X
HILDEBRAND Christophe	Conseil Général (59)	X		X
BLONDEL Jean-François	Conseil Général (62)	X		X
VILLERS Anita	Environnement Développement Alternatif	X		X
FERTELLE Jean-Jacques	Fédérations de Pêche du Nord et du Pas-de-Calais	X		X
BELDAME Mickaël	Fédération de Pêche du Nord		X	X
DUPUIS Thomas	Fédération de Pêche du Pas-de-Calais		X	X
JEDELE Julien	Direction Départementale des Territoires et de la Mer (62)	X		X
HERIN Jean-Jacques	Communauté d'Agglomération du Douaisis		X	X
JOLY Marie-Laure	Fédération Nord Nature	X		X
PLATTEEUW Bruno	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA)	X		X
FOUCART Bruno	Lille Métropole	X		X
DELABY Bernard	Mairie d'Haubourdin		X	X

¹ Représentant du maître d'ouvrage, maître d'œuvre, entreprise, sous-traitant, formateur, stagiaire...

WANEGUE Dominique	Noréade	X		X
LIBERT Pierre-Nicolas	Service Public de Wallonie	X		X
COMBLEZ Damien	Syndicat Mixte Espace Naturel Lille Métropole	X		X
GENEAU Pierre	Syndicat Mixte Espace Naturel Lille Métropole	X		X
MARIETTE Miguel	Voies Navigables de France - Service Navigation	X		X
LEFEBVRE Annie	Ville de Hem	X		X
GRAS Christophe	Ville d'Annoeullin		X	X
RIMBAULT Vincent	Ville de Hem	X		X
BLONDEL Laurence	Lille Métropole	X		X
BUSY Florian	Lille Métropole	X		X
MALTA-BEY Victoire	Lille Métropole	X		X
DEREUX Michaël	MD Conseil	X		X
RIZZA Jean-Philippe	SAFEGE	X		X